

PARC NATUREL REGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE COMMISSION PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Compte-rendu de la visite de terrain du 20/06/2023 départ Maison du Parc à ORRY-LA-VILLE, à 14h

Ordre de visite :

- MORTEFONTAINE, grille du cimetière ;
- SENLIS, portail rue Bellon ;
- SENLIS, portail ancienne Banque de France ;
- BARBERY, porte de la ferme de Montmartre ;
- COURTEUIL, portail D924
- COURTEUIL, St-Nicolas, portail
- COURTEUIL, restauration déjà réalisée : pont
- ST-LEONARD, restauration déjà réalisée : mur et lavoir
- GOUVIEUX : mur ancien de propriété

Etaient présents :

Anne LEFEBVRE	Présidente de la Commission, Maire d'Avilly-Saint-Léonard (60)
Lucienne JEAN	Secrétaire de l'Association Lamorlaye Mémoire et Accueil (A.L.M.A. 60)
Jean-Henri MARLHENS	Conseiller municipal de Maffliers (95)
Béatrice VRILLON-DARCY	Présidente de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pontpoint (60)
Nelly WILLOT	Représentante de la Fondation du Patrimoine
Philippe MEURANT	Architecte du Parc naturel régional Oise – Pays de France
François-Xavier BRIDOUX	Chargé de mission Patrimoine historique et culturel au Parc naturel régional Oise – Pays de France

Etaient excusés :

Philippe BEC	Secrétaire général de l'association Val d'Oise Environnement
Géraldine BYCZYNSKI	Conseillère municipale de Plailly (60), Présidente de l'Association GHAP
Thierry CHAUMERLIAC	Maire-adjoint de Presles (95)
Philippe DANIEL	Conseiller municipal de Noisy-sur-Oise (95)
Agnès DREUX	Conseillère municipale de St-Martin-du-Tertre (95)
Catherine GAGEAT	Conseillère municipale de Fresnoy-le-Luat (60)
Marion KALT	Directrice du patrimoine de Creil (60)
Violaine LE ROUX	Députée territoriale Est, Conseil départemental du Val d'Oise (95)
Pierre LE TARNEC	Délégué Fondation du Patrimoine Val d'Oise
François-Xavier LECOMTE	Conseiller municipal, Senlis (60)
Magali MAZURIER	Maire-adjointe de Maffliers (95)
Florence MIFSUD	Maire-adjointe de Senlis (60)
Aude MISSEWARD	Conseillère municipale de Viarmes (95)
Régis MOREAU	Président de l'Association Histoire et Archéologie de Nanteuil-le-Haudouin (60)
Gilles SINET	Association AP3F
Alice TOURNEROUCHE	Directrice des musées de Senlis (60)
Bruno VERMEULEN	Maire-adjoint de Pont-Ste-Maxence (60), délégué suppléant

La Présidente de la Commission Patrimoine historique et culturel, Madame LEFEBVRE, accueille les participants et présente les objectifs de la visite de cet après-midi.

- MORTEFONTAINE, grille du cimetière

Les travaux demandés concernent la remise en peinture des portes métalliques du cimetière, et le remplacement d'une barre d'imposte ancienne, par une nouvelle.

Les membres de la Commission constatent que le portail a vraiment un aspect contemporain, ce qui n'était pas dans les critères de l'appel à projet (concernant les ouvrages antérieurs aux années 1940). De plus le seul élément paraissant ancien (la traverse d'imposte portant la croix) est prévu d'être déposé et remplacé. Ils préconisent donc de représenter le dossier lors du prochain programme d'action en conservant les serrureries anciennes et en intégrant la restauration des piles en brique, présentant divers désordres.

- BARBERY, porte de la ferme de Montmartre

Les travaux concernent le remplacement complet des 2 portes d'un beau et grand portail de ferme médiévale, en sortie de village.

Les membres observent les détériorations, peu visibles sur les photos projetées en salle : outre la peinture très écaillée, tout le bas des portes est abimé et de nombreuses greffes et réparations anciennes sont visibles. Le haut paraît également altéré, peut-être même affaissé en laissant voir un jour entre la feuillure de l'arche en plein cintre et la porte rectangulaire. Une intervention est donc nécessaire sur ces menuiseries. Cependant, les membres de la commission constatent également le bel aspect ancien des portes, en harmonie avec le bâtiment, avec un réseau de clous arrondis, formant des croix de St-André, qui fixent et renforcent toute la structure.

Il est donc demandé de contacter le propriétaire pour s'assurer de la conservation du dessin général des portes et des planches, de ce réseau de clous caractéristiques et de la porte-guichet. Par ailleurs, l'Architecte des Bâtiments de France devra être consultée, le projet étant dans le périmètre de l'église inscrite.

- SENLIS, portail rue Bellon

La demande concerne la réfection des piles en pierre de taille, ainsi que le mur d'angle entre la rue St Yves-à-l'Argent et la rue Bellon.

M. MEURANT fait d'abord observer à la propriétaire, Mme WILLOT, qui nous accompagne en tant que représentante de la Fondation du Patrimoine, que le Parc naturel régional ne peut prendre en charge la réfection des murs car exclu de l'appel à projet, ce qu'elle admet.

Les membres de la Commission constatent également que les piles n'ont pas de gros problèmes structuraux et ne semblent pas nécessiter de restauration autre que esthétique. Seuls sont apparents quelques épaufrures et un noircissement de la pierre. Or, le nettoyage des portails ne fait pas non plus partie de l'appel à projet. D'autant plus que Mme WILLOT souhaite d'abord se concentrer sur la réfection de la maison en arrière de parcelle.

Il est donc convenu avec elle d'ajourner le projet jusqu'à la fin des travaux de la maison et de représenter le dossier en étudiant avec le Parc le contenu des restaurations nécessaires et pertinentes.

- SENLIS, portail ancienne Banque de France

Les travaux consistent à rénover ce grand portail en ferronnerie et pierre de taille, qui ne peut plus s'ouvrir depuis longtemps.

Les membres constatent, particulièrement depuis la cour ouverte au public, que les chapiteaux ont en effet légèrement bougé, et que des pierres se sont brisées, sûrement sous la pression des scellements des gonds en ferronnerie qui rouillent, se feuillentent et gonflent, provoquant les éclatements.

Les membres valident ce projet monumental. Cependant, M MEURANT souligne que l'entreprise sollicitée se présente comme « tous corps d'état » et suggère de faire faire un autre devis par une entreprise plus spécialisée.

- COURTEUIL, portail D924

Les travaux demandés concernent la toiture de ce grand portail en bordure de la route départementale. Il permettait autrefois l'accès à cette parcelle boisée. Selon le maire de la commune, il s'agirait d'une reconstruction par des « dommages de guerre ».

Les membres présents constatent que l'ouvrage est complètement masqué par la végétation, ce qui ne facilite pas la tâche pour observer les désordres de charpente et de couverture. M. MEURANT explique que le devis demande le changement des tuiles ; or, celles encore en place ont l'air globalement en bon état, et mériteraient juste d'être triées, nettoyées et reposées avec un panachage de neuves en complément.

Les membres s'interrogent également sur les objectifs de sa restauration, puisque les voitures ne le franchissent plus, qu'aucun chemin n'y mène, que la route départementale est vraiment très proche. Ils s'interrogent également sur l'absence d'intervention sur les portes anciennes et sur la maçonnerie. Il est donc convenu de revoir le projet avec le propriétaire.

- COURTEUIL, St-Nicolas, portail rue de la Vallée

La demande concerne la création d'un portail en bois, en lieu et place d'un ancien portail métallique, après agrandissement de la largeur de passage.

Les membres de la Commission constatent que le mur, ancien et en moellons, a été taillé pour élargir le portail. Même si le cadre est de qualité, ce n'est pas l'objectif de l'appel à projet de créer un nouveau portail.

Le projet est donc refusé par la Commission.

Nota

Sur le chemin de sa tournée, la Commission s'arrête quelques instants à St-Léonard, commune d'Avilly-St-Léonard, pour observer 2 restaurations passées : un beau mur en briques anciennes (programme d'action 2021, terminé fin 2022) et le lavoir (PA 2009, réalisé 2011). Puis elle s'arrête non loin, au pont de Courteuil, rénové par le Parc en 2013 (PA 2012). Ses membres admirent le petit pont rural à 2 arches et ses rampes d'accès, ainsi que l'abreuvoir, restauré par la même occasion.

- GOUVIEUX : mur ancien de propriété, rue du Poulina

Ce mur en moellon de pierre calcaire s'est effondré l'hiver dernier sur une quinzaine de mètres de long. Il clôturait autrefois une grande propriété, aujourd'hui partagée. Cette partie est maintenant gérée par une copropriété de petits immeubles bas donnant sur la rue de l'abreuvoir.

Les travaux consistent à le remonter, depuis les fondations.

M MEURANT fait observer que les fondations sont prévues pour être en parpaing et béton ; il souhaiterait que l'entreprise utilise des matériaux traditionnels, en pierre. Les membres demandent également que le boîtier électrique soit mieux intégré, voire déplacé dans la partie en plaque de béton. M BRIDOUX croit se souvenir que ce boîtier n'a plus d'usage. Il est alors demandé de le supprimer.

Il est donc convenu d'accepter le projet, mais de revoir ces détails avec la copropriété et les entreprises.

Il est alors 17h15 environ et la Commission se clôt ici. Mme LEFEBVRE remercie tous les présents, leur souhaite un bon été et donne rendez-vous à la rentrée.